

# AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

**portant ouverture d'une consultation du public  
ayant pour objet une demande d'autorisation environnementale  
relative aux travaux d'aménagement urbain  
« Orange Baie des Princes »  
sur la commune d'Orange (84)**

Autorisation environnementale relative aux travaux d'aménagement urbain « Orange Baie des Princes » définie aux articles L.214-1 à 214-6 du Code de l'environnement ainsi qu'au titre de la nomenclature définie à l'article R.511-9 du même Code ;

Un permis d'aménager définie aux articles R.421-19, L.441-4 et suivants du Code de l'urbanisme ;

Il sera procédé pour le compte de la société IMMOBILIS dont le siège social se situe, 23 Avenue De Lattre de Tassigny à une consultation du public sur le projet susvisé, d'une durée de :

**3 mois consécutifs, du mercredi 29 avril à 8h00 au 30 juillet 2026 à 17h00 inclus.**

**Cette consultation du public portera sur :**

- **La demande d'autorisation environnementale relative aux travaux d'aménagement urbain « Orange Baie des Princes » définie aux articles L.214-1 à 214-6 du Code de l'environnement ainsi qu'au titre de la nomenclature définie à l'article R.511-9 du même Code, sur la commune d'Orange (84).**
- **Un permis d'aménager définie aux articles R.421-19, L.441-4 et suivants du Code de l'urbanisme ;**

Au terme de la procédure de consultation du public et des procédures y afférant, le Préfet de Vaucluse, autorité compétente au sens de la réglementation environnementale statuera sur la demande d'autorisation environnementale relative aux travaux d'aménagement urbain « Orange Baie des Princes », sur la commune de d'Orange (84).

**Le commissaire enquêteur est Monsieur Bruno ESPIEUX.**

Pendant la durée de la consultation du public, le dossier constitué du dossier d'autorisation environnementale avec son étude d'impact et du dossier pour le permis d'aménager est consultable :

- sur internet à l'adresse suivante :  
<https://www.registre-dematerialise.fr/7275/>
- en version papier sur les lieux suivants :
  - Hôtel de communautés / service urbanisme 307 avenue de l'arc de triomphe 84 100 Orange,  
**aux jours et heures ouvrables des services,**
  - Direction Départementale des Territoires de Vaucluse Cité administrative Avenue du 7ème Génie 84000 AVIGNON  
**sur rendez-vous formulé à l'adresse suivante :**  
[ddt-enquetes-publiques@vaucluse.gouv.fr](mailto:ddt-enquetes-publiques@vaucluse.gouv.fr)
- sur un poste informatique gratuit au siège de la consultation du public service urbanisme 307 avenue de l'arc de triomphe 84 100 Orange

**Le public pourra formuler ses observations :**

- par correspondance à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur avec la mention : « Consultation du public Orange Baie des Princes, Hôtel de communautés / service urbanisme 307 avenue de l'arc de triomphe 84 100 Orange » ,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [consultation-du-public-7275@registre-dematerialise.fr](mailto:consultation-du-public-7275@registre-dematerialise.fr)

Les contributions du public adressées par correspondance sont communiquées au commissaire enquêteur.

Seules les observations parvenues pendant le délai de La consultation du public seront prises en considération.

désigné ci-avant.

Les observations et les propositions transmises par voie électronique sont accessibles sur le site internet

# Réunion publiques et Permanences du commissaire enquêteur

## Les réunions publiques :

Les réunions publiques sont organisées par le commissaire enquêteur avec la participation du pétitionnaire.

- La réunion publique d'ouverture se tiendra le jeudi 30 avril 2026 à 18h00 au théâtre municipal cours Aristide Briand, 84100 Orange.
- La réunion publique de clôture se tiendra le jeudi 23 juillet 2026 à 18h00 au théâtre municipal cours Aristide Briand, 84100 Orange.

## Les permanences

Monsieur le commissaire enquêteur se tient à disposition du public à l'adresse suivante :

Hôtel de communautés / service urbanisme 307 avenue de l'arc de triomphe 84 100 Orange,

aux dates et heures ci-après :

- le 1er juin de 14h00 à 17h00,
- le 29 juin de 14h00 à 17h00.

## Consultation du rapport et des conclusions de la consultation du public

Le rapport et les conclusions de Monsieur le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie d'Orange ainsi que sur internet à adresses suivantes :

<https://www.vaucluse.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>

à réception et pendant un an à compter de la clôture de la consultation du public .